

SIR WILFRED LAURIER SERA A CHARLOTTETOWN

Le Premier Septembre.

TRAINS SPECIAUX ET PRIX REDUITS.

Il est vraiment beau de voir l'enthousiasme qui règne au milieu des partisans du parti libéral par tout le Canada.

Sir Wilfrid Laurier a consenti de venir nous adresser la parole, à Charlottetown, le 1er septembre.

Il donnera une explication claire et précise sur les bienfaits de la réciprocité et démontrera d'une manière évidente que le tarif de réciprocité avec les Etats-Unis, sera d'un bénéfice sans précédent pour notre province ainsi que pour tout le Ca-

nada. Les candidats qui sont en faveur de la réciprocité dans cette province sont : Pour le comté de Prince, J. W. Richards ; pour le comté de Queens, Warburton et Prowse et pour le comté de King : J. J.

Hughes ; quatre hommes que les électeurs de cette province seront fiers d'élire au parlement, avec de belle et forte majorité.

A l'oeuvre et pas de repos avant le 21 septembre.



SOUSSION

Des soumissions adressées au sousigné, à Ottawa, et portant sur l'enveloppe l'indication suivante : "Soumission pour lanternes de dix pieds", seront reçues jusqu'à midi, le

CINQ SEPTEMBRE 1911

pour la fourniture de quatre lanternes de 10 pieds de troisième ordre destinées à des phares et devant être confectionnées selon les plans et devis rédigés par ce département.

On pourra obtenir les plans et devis de l'acheteur de ce département, à Ottawa, ou des agences de ce ministère à St John et Halifax.

La soumission pour ces lanternes devra indiquer qu'elles seront livrées exemptes de tous frais à bord du chemin de fer au point de chargement et la date à laquelle les soumissionnaires entreprendront de compléter le travail.

Il n'existe aucune formule spéciale de soumission pour ce travail.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque au montant de cinq cents dollars (\$500.00) sur une banque canadienne légalement constituée, payable au sous ministre de la marine et des Pêcheries : ce chèque sera retenu si le soumissionnaire se refuse à accepter un contrat avec ce département ou ne livre pas les lanternes conformément aux exigences des plans et devis.

Les chèques seront retournés à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Les journaux qui inséreraient cette annonce sans y avoir été préalablement autorisés n'en recevront pas le paiement.

A. JOHNSTON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa Canada, 26 juillet 1911.

LE CONGRES CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT AMERICAIN

M. Carnegie, le milliardaire américain, le "généreux" dispensateur de millions trop vite acquis, "l'apôtre de la paix universelle", est le petit manteau bleu que l'on rencontre un peu de tous les côtés.

Il vient de créer un nouveau "Fonds Carnegie", mais cette fois-ci sans avoir préalablement consulté Edouard VII, lequel est décédé, ni Guillaume II, qui, en sa qualité de chrétien, ne l'aurait dissuadé. Le plus récent fonds Carnegie a pour but la déchristianisation du corps enseignant américain, ainsi du corps enseignant américain, ainsi que nous l'apprend la "Gazette du Dubuque" (Iowa) en date du 11 juillet. Ce fonds est exclusivement destiné en corps enseignant des établissements d'enseignement

religion est exclue.

Carnegie, en fournissant les millions pour le Palais international de la paix à la Haye, a eu les applaudissements des foules, qui ordinairement réfléchissent peu ou pas du tout.

Grisé par les louanges obtenus à la suite de ses "donations" qui sont regardées par beaucoup comme de simples restitutions, M. Carnegie a cru qu'il pouvait se payer même des fantaisies religieuses, grâce à ses millions. Sa dernière idée était donc d'établir une fondation dont les suites directes seront la déchristianisation du corps enseignant.

Une telle idée est un danger réel pour un pays qui se dit chrétien. Aussi les catholiques américains n'ont-ils pas hésité à convoquer, dès la première nouvelle, un catholique éducationnel Congrès, à Chicago.

Dès la séance d'ouverture du Congrès le Père Brosnahan, de la Compagnie de Jésus, a vivement attaqué l'esprit de cette fondation en faveur du corps enseignant d'établissements d'où l'instruction religieuse est bannie.

Selon le Père Brosnahan, cette création est surtout une tentative audacieuse de détourner le corps enseignant par l'appât du lucre.

A la séance de clôture, Mgr Quigley, archevêque de Chicago, a prononcé un grand discours sur la valeur et la nécessité de la religion dans l'enseignement. S'adressant aux 2,000 religieuses enseignantes, accourues à Chicago à l'occasion de ce Congrès, Mgr Quigley les a félicitées de leur labeur. Il a exposé que l'enseignement chrétien est la meilleure sauvegarde du foyer américain, une digue contre la marée d'immoralité du vice, de l'indifférence en matière religieuse et contre les efforts du paganisme moderne.

Les résolutions votées par le Congrès constituent une condamnation énergique de la dernière fondation Carnegie et proclament que les écoles et universités catholiques sont le rempart devant lequel se briseront les assauts des idées matérialistes et irréligieuses modernes américaines. "Bien Public" (Gand)

"ROMA" ET LE "CATHOLIC REGISTER"

La revue catholique de langue anglaise, qui se publie dans la Ville Eternelle et qui porte le nom de "Roma", commence un peu étrangement, dans la livraison du 22 juillet dernier, la nomination de S. G. Mgr Mathieu, et le discours prononcé devant le Saint Père par S. G. Mgr Bruchési, lors de la lecture du Décret sur l'héroïcité des vertus de la Vén Mère Marie de l'Incarnation.

Parlant de l'élévation de Mgr Mathieu au siège de Régina, "Roma" écrit entre autres choses, ceci : "Et ce n'est un secret pour personne que l'on avait plus que l'es-

pois enverrait un prélat de langue anglaise à Régina, qui est inévitablement destiné à devenir un diocèse où la langue anglaise sera prépondérante. Si le Souverain Pontife en a maintenant décidé autrement, c'est qu'il avait d'excellentes raisons pour en agir ainsi, et la nomination qu'il vient de faire sera acceptée loyalement et de bonne grâce par tous les bons catholiques du Canada."

Et "Roma" reprend ensuite la thèse de Mgr Bourne. Après avoir concédé que la province de Québec restera, "selon toute probabilité humaine", un pays de langue française, la revue catholique anglaise écrit : "Mais il n'y a pas la moindre vraisemblance qu'une langue autre que l'anglais soit employée en définitive, dans l'immense territoire du Dominion, par la population de l'Ouest et du Centre, qui augmente si rapidement."

Le "Catholic Register", de Toronto, reproduit complaisamment (numéro du 10 août) la partie principale de cette étude tendancieuse de "Roma" après y avoir accolé le préambule suivant, que nous tenons à citer textuellement.

"Il n'y a pas de doute que les Canadiens français ont bombardé le Vatican et non sans quelque succès. La conviction, qui prévalait ici (à Rome) et d'après laquelle le temps était venu de faire entrer un évêque de langue anglaise dans la province de S. Boniface, paraît avoir été ébranlée. La nomination de Mgr Mathieu à Régina est une conséquence de ce fait. Nous ne voulons pas nous lancer dans la discussion de ce problème national. C'est un thème dangereux, mais nous vous envoyons (c'est le correspondant du "Catholic Register" à Rome qui parle) ces lignes significatives de l'organe anglais du Vatican ici... Et le chroniqueur romain du "Catholic Register" cite la partie de l'article de "Roma", auquel nous avons fait allusion tout à l'heure.

Des simples observations. 1 Le Vatican n'a aucun organe ni anglais ni français à Rome ou ailleurs : le seul organe officiel du Vatican est le Bulletin des Actes du Saint-Siège qui a pour titre : "Acta Apostolicae Sedis"; 2 Les catholiques de langue française du diocèse de Régina sont au nombre de 15,964, et les catholiques de langue anglaise, de 4,311 (d'après les dernières statistiques officielles dont la compilation a été terminée le 19 avril 1911.)



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m. lundi, le 11 septembre 1911, des soumissions pour la construction d'un prolongement au brise-lames sud à Wood Islands, comté de Queen, I. P. E., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour le prolongement du brise-lames à Wood Islands I. P. E."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. B. Hegan, ingénieur de district, Charlottetown, I. P. E., et du maître de poste à Wood Islands, comté de Queen, I. P. E.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées et fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation présitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à chartre, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 12 août 1911.

Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Il est intéressant de retrouver d'un coup les fabuleuses aventures des anciennes époques et passer brusquement d'un exploit mécanique d'aviateur aux exploits guerriers de jadis, il n'est pas besoin, actuellement, de se reporter par l'histoire ou l'imagination dans le passé. Il suffit de se placer dans l'espace et de contempler les extraordinaires événements d'Asie-Mineure. Nous nous trouvons soudain au temps de Cyrus de Mahomet et de Mathias Corvin. C'est la même vie fabuleuse, le même imprévu qui se retrouvent dans l'aventure de ce Seid-Iris, le Mahdi d'Asie-Mineure.

Ce Bédouin, nommé Idris, né à Sabia, dans l'Acry, en Asie-Mineure, quitta fort jeune son pays. Il s'installa en Egypte. Puis, voyageant de tribus en tribus, s'affiliant aux sectes secrètes, il acquit peu à peu dans tout le désert un véritable prestige. Ces derniers temps, il revint dans son pays natal, prit le titre de Seid (descendant de la famille de Prophète) et se mit à prêcher les nomades.

Son verbe passionné, ses appels à l'union de tous les musulmans les a fanatisés et il compte actuellement par milliers ses disciples. Il a pris figure de Mahdi. Plusieurs tribus s'étant rangées sous ses ordres, Seid Idris a mis le siège devant Ebba, capitale de l'Acry, puis s'est proclamé émir. Actuellement, il tient encore en échec les troupes ottomanes et inquiète fort le gouvernement jeune-turc.

Le plus drôle, c'est qu'il doit une bonne part de son prestige à des projections lumineuses à la lumière électrique qu'il prodigua au cours de ses sermons. Les populations du désert eurent au miracle et acclamèrent le

LE CORSET

Dans les dernières réunions féministes, le corset a été une fois de plus prosaïté.

Il y a une question de corset. Elle est sans cesse agitée dans les milieux d'hygiène et plus encore dans les magasins de nouveautés, mais sous des vues différentes. Les opinions des médecins et des couturières sont même assez opposées, car le bien-être et l'esthétique se gênent parfois. La respiration ne se fait pas d'une manière correcte ni avec assez d'ampleur. Le muscle diaphragme, qui se contracte à chaque inspiration et qui en se contractant dilate les poumons, ne joue plus aisément ; et l'air est inspiré en moindre quantité, ce qui ralentit la nutrition.

La femme tend à ne respirer que par le haut de la poitrine, son ventre restant presque immobile, alors que chez l'homme l'abdomen se dilate largement à chaque inspiration. Regardez au théâtre une chanteuse, bien sanglée, qui termine un morceau de force ; ses seins se soulèvent, dans un rythme précipité, comme un soufflet énergique.

Le coeur est plus ou moins comprimé et il s'ensuit parfois des maux, des défaillances. La circulation est gênée dans la partie inférieure du corps.

Les organes de la digestion pâtissent aussi. L'estomac est déplacé et serré ; le foie s'abaisse et avec lui quelquefois le rein droit qui devient flottant. Les muscles de l'abdomen, immobilisés par le corset, tendent à s'atrophier et relâchent la parole du ventre.

Les arguments des femmes qui le portent.

D'ailleurs, le mal certain du corset est suffisant pour inquiéter celles qui l'endossent. Encore ne faut-il pas l'exagérer. Il y a corset et corset, et aussi manière de le porter. Depuis des siècles, les femmes se mettent dans ce carcan ; et la race ne semble pas dégénérer.

Ecoutez les femmes. Elles disent... Mais leur meilleur argument est certainement dans ce qu'elles n'aiment pas dire. En vérité, le corset devient un appareil de soutien pour lutter contre les déformations de l'âge. Le corps de la femme est plus fragile que celui de l'homme.

Les femmes déclarent encore que le corset soutient leur buste. Or, elles ont, comme les hommes, des

LA MODE DE PARIS



Un des derniers chapeaux

muscles qui, plus exercés, remplacent avantageusement les baleines. Mais voilà ! Les femmes ont d'autres raisons plus valables et elles n'ont pas d'embarras à les donner. Elles disent que le corset est nécessaire à la toilette, et que sans lui — jeune — on ne peut être bien faite ni plaire.

Il convient de compléter un peu ces propositions. Le corset est nécessaire à la toilette... de nos jours ; mais il ne l'était pas à la toilette des femmes de l'antiquité, ni du premier Empire, qui sans cet appareil n'étaient pas — l'imaginez — dépourvues de grâce et d'élégance. Et le goût actuel n'impose-t-il pas depuis quelques années la robe empire, qui dans son pur style ne comporte pas de corset ? Sans le corset, affirment-elles encore, on ne peut être bien faite ni plaire... aux hommes d'aujourd'hui (réserve faite sans doute de ceux pour lesquels on fait les robes empire) ; et c'est là qu'est le noeud de la question.

En vérité, la taille fine et ronde est de création récente dans l'humanité et fabriquée dans nos pays par le corset, artificiellement, comme les pieds courts de la Chinoise.

Le véritable mainteneur du corset

Le préjugé du corset est fortement enraciné chez les hommes ; et voilà ce qui importe. Car la question n'est en réalité féminine qu'en apparence. Car tant que nos concitoyens almeurent la taille ronde et fine, celle-ci fera prime dans la période matrimoniale sur le marché des coeurs. Et c'est toujours vainement que les médecins en décrivent les dangers.

La pierre des bavards

Les peines infamantes d'autrefois présentèrent plus souvent des caractères ridicules ou grotesques. Le "Klapperstein" ou pierre des bavards, qui portait les méchantes femmes, existe encore aujourd'hui à Mulhouse où elle est suspendue au-dessus d'une fenêtre de l'Hôtel-de-Ville.

Elle pèse environ 12 kilos et représente une tête de femme grotesque qui ouvre de grands yeux écarquillés et tire la langue. Au-dessus de la pierre, dans le mur, on lit l'inscription suivante en allemand : Zum klapperstein bin ich bekannt, Den boesen Maulern wohl bekannt. Ver Lust zu Zang und hader hat, Der muss mich tragen durch die stadt.

Ce qui signifie, en langage français : Je suis nommée la pierre des bavards, Bien connue des mauvaises langues, Quelconque prendra plaisir à la dispute et à l'insulte.

Me devra porter par la vilie. Le supplice de la pierre de vingt-quatre livres, que les mauvaises femmes portaient en collier, fut supprimé en 1798, date de la réunion de Mulhouse à la France.

Le breuvage magique.

... Comme l'on arrivait au dessert, le maître J.-J. Henner — c'était peu de temps avant sa mort — conta l'anecdote suivante :

En 1856, ma mère, souffrante, réclama ma présence à Boernville. Je dus quitter Paris. Or, un matin où j'avais poussé à pied jusqu'à Altkirch pour y acheter un litre de cet excellent vin du Rhin à qui je prêtai les plus grands mérites curatifs, je parcourus un numéro de journal dont le marchand s'était servi pour envelopper la bouteille... O surprise ! la gasette mentionnait qu'un de mes meilleurs camarades des Beaux-Arts venait de remporter le prix de Rome.

Ce fut décisif. Si le bon vin n'opéra pas, hélas ! sur la pauvre maman, il me mit une telle fièvre dans le sang qu'en rentrant à Paris je me jurai bien d'être accueilli à la Villa Médicis un an plus tard. Je ne fis pas mentir mon serment. A cette bouteille, je dois mon heureuse carrière.

Et le maître se versa une nouvelle rasade.

Les membres du comité d'honneur qui entendent rétablir en France le goût des humanités viennent de recevoir une lettre qui commence par ces mots :

"En ma qualité de viticulteur chevalier du Mérite agricole et m'inscrivant à toutes les choses de la terre, je vous prie de m'inscrire sur la liste des adhérents à votre ligue pour la culture française."

LA MEMOIRE DE FRANCOIS COPPEE

Une plaque vient d'être apposée rue Oudinot, Paris, sur la maison de François Coppée, qu'habita, aujourd'hui, Mgr Odélin, qui velle pleusement sur le souvenir de son ami.

Ce qui manque à ce logis, pour y sentir revivre complètement le souvenir du poète des humbles, c'est le cadre familial, ce sont les tableaux, les objets d'art, les livres, tout ce qui donne un air de vie intime au logis froid et inanimé. Il n'est demeuré dans le cabinet de travail que la bibliothèque adossée au mur du fond. On s'est dispersé tout le reste.

Les tableaux de l'écrivain ont été légués par lui, pour la plupart, à sa famille, qui se compose de ses petites-nièces : Mme Montreuil, femme du directeur de la Salpêtrière ; Mme Monval, veuve de l'archiviste honoraire du Théâtre-Français, Georges Monval.

Parmi les autres objets d'art, le docteur Segond possède un très curieux dessin de Detaille, représentant un petit tambour battant la charge, dessiné par le peintre sur une feuille de papier à en-tête de la Chambre des députés, et qui fut donné à François Coppée par M. Robert Mitchell. En marge de ce dessin, le poète écrivit ces vers :

Près de ce bon tapin, en marge, Je lis : "Chambres des députés". Contre ces farceurs détestés, Tambour, quand battras-tu la charge ?

La bibliothèque du poète avait été léguée par lui au docteur Duchastelet, "pour qu'il la partage entre ses jeunes amis du monde des lettres, en gardant sa part, bien entendu". Ce qui a été fait. M. Dorchain a, notamment, un exemplaire de "Severo Torelli", sur parchemin enrichi d'aquarelles par Wagner ; Musurus bey, un exemplaire du "Passant", avec illustration de Fournière.

Le petit encrier de verre du poète, qui était celui de son père dès sa jeunesse et qui est le seul dont il se soit constamment servi, est maintenant au musée Carnavalet. Enfin, le docteur Duchastelet possédait, pour sa part, deux souvenirs précieux, à lui donnés par le poète, en souvenir de ses soins si attentifs et si dévoués ; le manuscrit de "Pour la Couronne", qui porte le titre primitif de "Le Justicier", et le dictionnaire de rimes de Coppée, avec cette dédicace : "On prétend que je ne rime pas mal ; voilà un petit livre qui m'a aidé à rimer pendant trente ans. Acceptez ce souvenir de votre ami, qui vous aime de tout son coeur..."

A ce propos, une gentille anecdote : Il semble que le tendre poète du "Passant" n'aurait pas besoin de recourir à cet ouvrage pour y trouver la rime "rebelle". Son inspiration était assez riche et fertile pour suppléer.

Un de nos amis, précisément, se trouvait, un matin, dans le cabinet du poète, rue Oudinot. Sur la table de travail, il aperçut le dictionnaire en question ; c'était celui de Napoléon Landais. Ses feuilles fatiguées témoignaient que son possesseur devait les parcourir assez fréquemment. — Eh ! quoi ! mon cher maître, questionna le visiteur étonné, vous faites donc usage du dictionnaire de rimes ? Je croyais qu'il n'y avait que les faiseurs de couplets qui recouraient à ce moyen !...

François Coppée, dont la modestie était charmante, répliqua avec un sourire de bonhomme :

— Mais je ne suis moi-même qu'un faiseur de couplets, un pauvre versificateur parfois à court de rimes... Alors, j'ouvre mon précieux dictionnaire et j'y trouve la rebelle qui se dérobe à mon imagination. Voilà tout le secret de mon métier !...

Et, riant de plus belle, le grand poète ajouta : — Surtout, n'allez pas dévoiler mon "truc" aux lecteurs. Ils croiraient peut-être qu'il suffit d'un dictionnaire de rimes pour devenir poète.

Nouvelle à la main

On demande à bébé : — Où comptez-vous aller cette année ? — Villa des Roses. — Dans quel pays ? — Ça, je ne sais pas.